

de remarque que ce montant représentant la valeur des exportations de produits canadiens, en 1908, ne s'est pas seulement parfaitement maintenu à son chiffre ordinaire; mais qu'il a excédé de plusieurs millions le total des exportations de produits similaires faites en 1907. La statistique de cette dernière année nous montre que nous avons exporté des produits indigènes pour \$236,000,000, et la statistique de 1908 fait voir que la valeur de nos produits indigènes exportés s'est montée à \$247,000,000. Mais je n'attache pas à la balance du commerce autant d'importance que semblent le faire quelques-uns de mes honorables amis. Il y a, cependant, une certaine limite. Je ne voudrais pas voir une forte balance de commerce contre nous dans les circonstances actuelles; mais je signale ce fait que, puisque, durant l'exercice de 1908, nous avons réussi à exporter des produits indigènes pour huit ou neuf millions de plus qu'en 1907, j'ai tout-à-fait raison de croire que c'est là une preuve passablement concluante que les grandes industries canadiennes n'ont été aucunement mises en péril par la crise commerciale qui a sévi chez nos voisins, ainsi que chez nous, mais plus légèrement ici que chez ces derniers.

Le point sur lequel je présume que mon honorable ami désire plus particulièrement attirer notre attention, est l'augmentation considérable des dépenses publiques, depuis une douzaine d'années. Il est bien vrai, comme mon honorable ami l'a dit, qu'autrefois, lorsque le Canada traversait une période de stagnation déplorable; lorsque notre population émigrerait aux taux de cent à deux cent mille âmes par année, il est bien vrai, dis-je—et je ne suis pas disposé à le nier le moins—que j'ai condamné dans ces circonstances, toute augmentation de dépenses. Mais il ne s'ensuit pas que je doive être disposé à blâmer les dépenses raisonnables faites durant les douze dernières années, en présence du fait que le commerce et les industries du Canada se sont développées immensément durant cette période, en dépit des désastres financiers subis par d'autres pays, et aussi en présence de cet autre fait que le courant de l'émigration des nôtres s'est arrêté, et qu'au lieu de perdre, tous les ans, des centaines de mille âmes de notre population, celle-ci n'a fait

Hon. sir RICHARD CARTWRIGHT.

que s'accroître au taux de deux ou trois cent-mille âmes par année.

Cependant, bien que ce soient là de bonnes raisons justifiant les dépenses raisonnables encourues, je reconnais avec mon honorable ami que la prospérité de notre commerce et de nos industries ne justifie aucunement les extravagances et encore moins le péculat. Je me propose d'analyser sommairement les dépenses faites, et je pourrai, je crois, prouver à la Chambre que la conduite de nos gouvernants, en somme, et en tenant compte des imperfections de la nature humaine—et nos gouvernants n'ont jamais eu la prétention d'être autre chose que des hommes ordinaires—est tout à fait justifiable jusqu'à présent; c'est-à-dire, qu'ils n'ont fait qu'augmenter judicieusement les dépenses. Mais je ferai observer tout d'abord que je me trouve quelque peu embarrassé en m'engageant dans la présente discussion, et cela pour deux raisons. Le présent débat, en premier lieu, vu que le Sénat n'a aucun contrôle à exercer sur l'emploi des deniers publics, si ce n'est dans les cas désespérés, lorsqu'il peut refuser en bloc les subsides au gouvernement, est d'un caractère plutôt abstrait et académique que pratique. En second lieu, j'admets volontiers qu'il est grandement temps de cesser jusqu'à un certain point d'accroître nos dépenses. Sur ce point je suis d'accord, en somme, avec mon honorable ami. Mais je m'arrêterai particulièrement sur les très grandes dépenses qui ont été faites, comme l'a fait remarquer avec raison mon honorable ami, entre les années 1896 et 1908.

Pour faire une juste comparaison, mon honorable ami aurait dû faire ce que je vais faire, moi-même—c'est-à-dire que je ne discuterai pas les sommes dépensées imputables tant au compte du revenu ordinaire qu'au compte du capital, puisque chacun sait que nous ne saurions entreprendre de grands travaux de la nature de ceux que nous exécutons actuellement sans encourir une grande dépense imputable au compte du capital, et mon honorable ami sait qu'aucune grande entreprise n'était en voie d'exécution en 1896.

Mais, ce qui peut être fait, suivant moi, avec raison, est ceci: Je prendrai les dé-